

ÉCHELLE D'ÉVALUATION DE L'INNOVATION DE L'IRSCC

Pour évaluer chaque demande, les membres du comité doivent se reporter à l'échelle suivante afin de juger du caractère novateur du projet. Chaque niveau d'innovation comporte des caractéristiques permettant de le différencier. Pour être considéré comme novateur, un projet ne doit pas nécessairement posséder toutes les caractéristiques énumérées ; plus il en possède, cependant, plus il recevra une note élevée au chapitre de l'innovation.

Note	Les niveaux d'innovation et leurs caractéristiques	Priorité de financement
4.2 à 5.0	<p>Innovation transformatrice</p> <p>Le projet présente au moins une des caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ recherche transformatrice impliquant un changement de paradigme et visant à modifier les approches actuelles en matière de recherche ou de pratique clinique ; ▪ particulièrement susceptible de résoudre un important problème ou de lever un obstacle majeur au progrès dans le domaine ; ▪ recours à des notions théoriques, à des approches ou des méthodologies, à des instrumentations ou à des interventions inédites qui pourront être exploitées ou adoptées dans divers domaines de recherche ; ▪ application de notions théoriques, d'approches ou de méthodologies, d'instrumentations ou d'interventions inédites (d'une manière n'ayant pas été proposée auparavant) ; ▪ application unique de notions, d'approches ou de méthodologies, d'instrumentations ou d'interventions existantes d'instrumentations ou d'interventions inédites (d'une manière n'ayant pas été proposée auparavant). 	Élevée
3.4 à 4.1	<p>Innovation substantielle</p> <p>Le projet présente au moins une des caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ recherche à caractère unique et créatif ; ▪ susceptible de résoudre un important problème ou de lever un obstacle majeur au progrès dans le domaine ; ▪ recours à des notions théoriques, à des approches ou des méthodologies, à des instrumentations ou à des interventions inédites qui pourront être exploitées ou adoptées dans divers domaines de recherche ; ▪ amélioration de notions théoriques, d'approches ou de méthodologies, d'instrumentations ou d'interventions existantes. 	Moyenne
3.0 à 3.3	<p>Innovation incrémentielle</p> <p>Le projet présente au moins une des caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ peu susceptible de résoudre un important problème ou un de lever un obstacle majeur au progrès dans le domaine ; ▪ perfectionnement de notions théoriques, d'approches ou de méthodologies, d'instrumentations ou d'interventions déjà existantes. 	Faible
Moins de 3.0	Le projet de recherche n'est pas considéré comme novateur, car il constitue la suite logique ou la continuation d'un projet antérieur et se soldera par une avancée incrémentielle par rapport aux données déjà publiées et/ou aux connaissances actuelles. Pour être concurrentielle, la proposition doit être développée davantage.	Aucune
Non noté	La demande a été soumise au comité pour triage. Le comité n'a pas discuté de la demande, car les faiblesses de la recherche proposée dépassent largement ses forces, de sorte que ses chances de succès sont assez minces.	Aucune